



Sorgues, le 9 Novembre 2017

Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 23 OCTOBRE 2017 À SAINTE-TULLE

Le lundi 23 octobre 2017, les membres du conseil d'administration se sont réunis dans une salle du complexe hôtelier Regain à Sainte-Tulle. Le conseil débute à 16h05.

Comme de coutume, la séance commence par le décompte des associations présentes ou représentées qui sont :

Société Mycologique d'Ajaccio : Marie-Antoinette BURONI et pouvoir de Brigitte BILES LE DENTU

Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes : Jean Louis et Éliane RAFFAGHELLO

Association Mycologique d'Aix-en-Provence : Gilles POULET, Daniel CHARLES et Claude ICARD

Société Mycologique de Provence : Claude MONIER et Francis FOUCHIER

Société Mycologique d'Alès : Jean CHABROL + pouvoir de Vanessa BOZEC

Association Botanique et Mycologique Bas-Alpine : Bernard et Danielle OVERAL

Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault : Marie-Jo MAURUC et Josiane AURENSAN

Association Mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons : Anne-Marie BOURGESSE – Jean Paul ROMAN

Association Entrevalaise de Mycologie et Botanique Appliquée : Jean-Louis RAFFAGHELLO avec pouvoir de Lucien GIACOMONI

Société Mycologique des Hautes Alpes : René FOUCHER

Société Mycologique André MARCHAND : Edgar OMS, Monique CASADO et Marijo GOMEZ

Société Mycologique de Porto-Vecchio : Elisabeth HODES Philippe AUBEL

Société Mycologique des Pieve et de Haute Corse : Joseph PUCCINI et Ange RAFFALI

Société d'Études des Sciences Naturelles de Béziers : Marie-France SOULIE

Société Mycologique de Vaucluse : Daniel PURAVET et Odile CHAMPION.

Quinze associations sur dix-huit étant présentes ou représentées, la séance peut continuer.

La présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Elle adresse également les remerciements de tous aux organisateurs de ces journées qui ont bien du mérite étant données les conditions climatiques très défavorables à la poussée des champignons dans toute la zone d'influence de la FAMM. 2017 une saison record de sécheresse dans tout le midi.

Le compte-rendu du CA de printemps à Marseille est approuvé à l'unanimité.

La présidente fait état des difficultés des associations à se maintenir car les conditions actuelles n'encouragent pas le renouvellement des sociétaires. Elle signale que la société de Nîmes n'a pas réglé sa cotisation annuelle. La section mycologique de cette association manque cruellement d'adhérents et aimerait recevoir l'aide de membres d'autres associations.

On passe ensuite à la présentation, par le trésorier Gilles POULET, du bilan financier de l'année mycologique en cours, arrêté au 17 octobre. Pour l'exercice du 01.11.16 au 17.10.17 :

Recettes : 6 214,01 € 8 990,96 € en 16 - 2 776,95 €

Dépenses : 7 289,33 € 8 431,96 € en 16 - 1 142,63 €

Le résultat d'exploitation montre un déficit de 1 075,32 € absorbé par les fonds mis en réserve.

Au 17 octobre, il y a **4 731,35 €** à la banque et **1,54 €** sur le compte épargne.

Journées FAMM 2016 :

Anne-Marie BOURGESSE fait un bref compte-rendu des Journées FAMM 2016 en donnant quelques précisions sur les options retenues. Ce fût un congrès FAMM/FMBDS studieux avec suffisamment de matière à travailler et des exposés très intéressants. On salue la municipalité de Bédarieux qui a fait un bel effort pour que le congrès puisse se dérouler dans le confortable cadre de la Tuilerie.

Bulletin :

Contrat rempli pour les deux n° de 2017 déjà en possession de leurs abonnés. Pour le 1^{er} n° de 2018, Francis FOUCHIER annonce que quelques articles sont en cours de réalisation mais il fait, comme toujours, appel aux bonnes volontés pour fournir de la substance aux bulletins suivants. Pour le n° 51, 309 bulletins ont été distribués en France et 37 à l'étranger.

Pour le n° 52, 304 pour la France et seulement 32 pour l'étranger.

Coût de l'impression : 4 022 € - Abonnements : 3 880 €

Francis précise que ce manque à gagner serait bien supérieur si Claude LAVOISE ne faisait pas la mise en page aux normes de l'imprimeur ce qui baisse le prix de revient de 440 €. Si l'on veut continuer à produire un ouvrage de qualité, il est impératif de recruter de nouveaux abonnés, il faut donc faire plus de publicité dans les associations.

En ce qui concerne le site Internet, Jean-Louis RAFFAGHELLO dit ne pas avoir de problèmes de mise à jour à condition que les associations lui donnent les bonnes informations en temps utile.

Nouvelles de la CAFAM :

La présidente et Jean CHABROL ont représenté la FAMM à la session de cette année. :

Projet révision herbier de Donadini: mené par Nicolas VAN VOOREN prévu en collaboration FAMM /FMBDS. La demande d'envoi de l'herbier à Lyon a été rejetée car la consultation de l'herbier ne peut se faire qu'à Montpellier. Des difficultés existent pour l'obtention des ADN car les échantillons ont maintenant 40 ans et + et chaque recherche coûterait 15 €.

Danielle OVERAL-GRANVILLE a présenté les grandes lignes du projet MYCOFAMM et ce qui devra être fait.

Il semblerait qu'il n'y pas de congrès FMBDS en 2018 mais par contre celui de 2019 serait bien jumelé avec celui de la FAMM et organisé par la FMBDS.

Nouvelles de la CEMM :

Brigitte BILES-LE DENTU et Odile CHAMPION seront les représentantes de la FAMM aux journées de la CEMM qui commenceront le 28/10 à Potes en Espagne. Elles assisteront au CA en remplacement de la trésorière Marie-Antoinette BURONI et de la vice-présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE, empêchées. Il faudra essayer de solutionner le problème de la Banque Postale qui applique les nouvelles directives bancaires avec des contraintes plus importantes que jadis pour les associations. Marie-Antoinette ayant présenté sa démission du poste, une nouvelle trésorière italienne, proche de la présidente Alessandra ZAMBONELLI, posera officiellement sa candidature lors de l'AG.

Il conviendra également de régler quelques problèmes soulevés par la Société Cantabrique organisatrice de ce multi congrès mycologique où sont attendues plus de 200 personnes.

Manifestations à venir :

En 2018, les journées jumelées CEMM/FAMM sont à la charge de la Société André Marchand de Perpignan. Mais à leur arrivée à Sainte-Tulle les délégués de Perpignan nous font part des rumeurs qui circulent comme quoi le centre de vacances AZUREVA, où s'est tenu l'an dernier avec succès le congrès de la SMF, fermerait ses portes définitivement. Il faut attendre l'information officielle mais déjà la SMAM va étudier d'autres possibilités d'hébergement (N.B. : l'information a été confirmée avant la fin du Congrès).

Automne 2017 : Congrès corse à Evisa près de la forêt d'Aitone, les 24-25 et 26 novembre.

2019 : Journées FMBDS /FAMM à Fournols dans le Puy-de-Dôme.

MYCOFAMM :

Danielle OVERAL-GRANVILLE a participé à deux journées organisées par la DREAL-SILENE à Hyères en octobre. Les objectifs de SILENE sont, en résumé : la récolte des données scientifiques (connaissances) et le partage des informations au plus large public possible. Le conservatoire botanique méditerranéen devrait détenir des données informatiques qui ne sont pas rentrées dans SILENE PACA ; Danielle O.-G. verra quoi avec les responsables du CBNM. Celle-ci va également établir des concertations avec les départements de l'ancien LANGUEDOC-ROUSSILLON et son homologue pyrénéen (Gilles CORIOL). Il peut réceptionner des données de Corse en attente de la prise en charge d'un projet propre à la Corse. Une démarche en vue d'une signature de charte et de convention entre SILENE et la FAMM est en cours, la représentante de SILENE viendra présenter le projet au CA de printemps de la FAMM. Une possibilité de collaboration pour l'encodage des données avec le Conservatoire botanique pyrénéen est à l'étude.

Claude MONIER se chargera d'aller à la DREAL avant le CA de printemps concernant une possibilité d'organiser ce CA dans les locaux de la DREAL

En ce qui concerne le logiciel d'encodage Excel déjà utilisé par quatre volontaires, parfois avec quelques difficultés, Francis FOUCHIER a donné des précisions pour la localisation et la nomenclature des milieux pour les champignons décrits dans les bulletins de la FAMM étudiés. Il faut éviter une localisation trop précise pour prévenir la prédation sur les stations.

STATUTS :

Les modifications proposées par J. CHABROL sont à voir par le groupe de travail durant la semaine. Un document d'aide à l'organisation des Journées mycologiques sera proposé..

QUESTIONS DIVERSES :

Possibilité de présenter sur le site Internet les documents pédagogiques à diffuser dans les associations. Exploiter d'avantage le site (consultation et infos).

La séance est close par la présidente à 17h55.

La Présidente

Danielle OVERAL-GRANVILLE

La Secrétaire

Odile CHAMPION